



Le 23 janvier 2026

Monsieur Éric Goulet  
9406-2247 Québec inc.  
DEDIEX SERVICE DÉDIÉ  
**6830, boulevard Saint-Jacques**  
Québec (Québec) G2C 1M2

Direction régionale de la  
Capitale-Nationale  
C. P. 2000, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 0H7  
Tél. : 418 266-4020 ou 1 800 267-6811

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1174923426

**Objet : Réponse à une demande de validation de conformité - Santé et sécurité du travail**

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, sur la foi des renseignements qui nous ont été fournis et après analyse du dossier, nous vous confirmons qu'en date du 23 janvier 2026, votre entreprise est **conforme** à l'égard des obligations suivantes envers la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) :

- transmettre la déclaration des salaires assurables versés;
- transmettre le ou les bordereaux de paiement selon les modalités prévues;
- effectuer les versements périodiques selon les modalités prévues;
- payer la cotisation due ou respecter une entente de paiement, advenant la présence d'une cotisation due.

À noter que la présente lettre ne dégage pas un donneur d'ouvrage quant au paiement de la cotisation relative à la santé et à la sécurité du travail due par un entrepreneur, et ce, en vertu de l'article 316 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Seule une attestation de conformité, demandée à la fin des travaux, est valable à cet égard.

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction de la cotisation  
des employeurs